

Communiqué de presse Conseil provincial du 20 décembre 2022

Vote du budget

La Province de Hainaut adopte son budget 2023

Le budget de la Province de Hainaut a été voté ce 20 décembre en très léger boni (17 885€ à l'exercice propre). Pour boucler cet exercice marqué par les effets d'une crise énergétique sans précédent et du financement croissant des zones de secours, un recours aux réserves non affectées pour un montant de 18 millions a été nécessaire. Si l'équilibre est ainsi atteint, l'avenir financier reste plus que jamais incertain. Le budget a été approuvé par les groupe PS-MR et Les Engagés. Ecolo et le PTB, votant contre.

Rappelons que, par rapport à 2022, les dépenses au budget ordinaire augmentent de 39 millions. Les coûts de l'énergie sont doublés pour atteindre 20 millions. La participation au financement des zones de secours continue à progresser : + 10 millions, soit 49,7 millions en 2023. Et les dépenses de personnel sont gonflées par une indexation record (20 millions).

Parallèlement aux réserves constituées pour faire face à des coups durs tels que les coûts énergétiques, une hausse des additionnels au précompte immobilier de 23 millions permet à la Province de Hainaut de maintenir le cap de l'équilibre.

Pour Ecolo, « puiser dans les réserves est un manque d'imagination ». Le Chef de groupe Philippe Lesne regrette l'absence de décisions structurelles pour faire face, notamment à des dépenses de personnel en hausse.

« Budget réaliste, a toutefois constaté David Lavaux au nom des Engagés, même si du chemin reste à parcourir à l'aveugle car on ne sait pas vers quoi évoluent les Provinces ». Pour le MR, Valéry Gosselain a souligné que les mesures d'économies préconisées par le Conseil provincial au travers d'une task force ont été mises en œuvre : cessation d'activités, synergies, reclassement d'agents provinciaux, le tout sans licenciement. Propos rejoints par la Cheffe de groupe du PS Dorothée De Rodder : « le transfert de compétences vers la Région n'est pas une garantie de reprise du personnel, comme l'a montré l'expérience de la régionalisation des voiries provinciales. Or, l'emploi est la ligne rouge ».

La rationalisation du patrimoine, la poursuite de projets liés au développement durable et aux enjeux majeurs de l'Institution doivent guider l'action provinciale : continuer à faire aussi bien avec moins de moyens.

Enseignement : le défi du qualifiant

Le vote du budget est aussi l'occasion pour les Députés de faire le point sur les politiques provinciales. « Dans un contexte difficile, comme l'a souligné Pascal Lafosse, il faut continuer à avoir des projets. » Et dans l'enseignement, ils ne manquent pas. Les réformes consécutives au Pacte d'Excellence vont guider les prochains mois. Pour la Province celle de l'enseignement qualifiant, spécificité provinciale, est stratégique, tout comme celle de l'enseignement en alternance : deux piliers qui contribuent à une meilleure qualification des jeunes Hainuyers.

«Ces chantiers, auxquels s'ajoute celui du tronc commun doivent être réfléchis, construits pas à pas au sein de nos instances et défendus devant le gouvernement » explique Pascal Lafosse.

Pour la mise en œuvre du tronc commun, trois pistes sont explorées : réorganisation possible de notre enseignement sur le plateau de Morlanwelz; réorganisation de l'enseignement officiel subventionné sur le territoire de Charleroi en partenariat avec la Ville; création d'un nouveau pôle scolaire à Mons qui intégrera, sur un même site, de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et un service de crèche. C'est là que s'installerait l'école du Futur de Mons, dont l'infrastructure est vieillissante.

Notre enseignement fourmille de projets! Depuis plus de 20 ans, les écoles provinciales sont engagées et nombreuses à être labellisées écoles durables: l'IESPP (nursing) de Mons l'est depuis 2003. Des initiatives comme PROXIAL ou l'Assemblée des Jeunes inspirent d'autres réseaux. Les écoles hôtelières s'impliquent dans des projets ambitieux: une production maraîchère en permaculture alimente le restaurant pédagogique à Ecaussinnes et un projet d'économie circulaire via un composteur électromécanique valorise l'ensemble des déchets organiques.

Depuis 2009, l'approche orientante initiée avec l'UMONS travaille sur l'accrochage scolaire et contribue à limiter les risques de redoublement. Donner les mêmes chances à tout le monde, c'est aussi le sens du projet Chromebook. «Un ambitieux programme d'équipement et d'infrastructure afin de doter chaque élève d'un Chromebook qui offre des opportunités en matière d'apprentissage, de gestion du parcours scolaire et d'individualisation du parcours des élèves », ajoute le Député.

L'Institut Provincial de Formation : une offre qui répond à la demande

L'acquisition par la Province de Hainaut du site de l'ancienne Protection civile de Ghlin, IPFH Ghlin, permet aujourd'hui à toutes les filières de la sécurité de disposer d'un terrain d'exercices rassemblant de nombreuses opportunités.

Grâce à lui, l'IPFH ne loue plus de « classes container », économisant 60.000 € en 2022. Parcours fonctionnel sportif ou de progression urbaine, salles de « scènes de crime », zone des décombres pour la recherche et piste sinophile : des outils quotidiennement utilisés. Un hall technique et tactique d'intervention et un stand de tir répondant aux exigences européennes seront construits en collaboration avec la Régie provinciale Hainaut Sécurité.

Multifonctionnel, le site accueille également la Croix Rouge de Belgique. La police fédérale y dispense des exercices, la zone de secours Hainaut-Centre occupera également prochainement une partie de terrain pour les maitres-chiens. Le site de Ghlin de l'IPFH disposera à partir de janvier 2023 de huit classes équipées et réhabilitées destinées à l'Académie provinciale de Police.

En 2022, près de 17.000 apprenants ont participé à des formations organisées par l'Institut Provincial de Formation : 4000 à l'Ecole du Feu, 7000 à l'Ecole de Police, 750 pour le Centre Provincial en Gestion de Crise, 2500 à l'Ecole des Secouristes Ambulanciers, 2500 à l'Ecole d'Administration et 250 concernant l'Appui Psychologique aux intervenants.